



**Session plénière extraordinaire du lundi 26 janvier 2009**

**MOTION PRESENTÉE AU NOM  
DES GROUPES SOCIALISTE, COMMUNISTE ET VERTS**

**Notre pays connaît, comme l'ensemble du monde, une crise économique, sociale et environnementale majeure, dont les conséquences pour nos concitoyens et pour les entreprises s'annoncent désastreuses. Les chiffres du chômage flambent et, partout sur le territoire national, les collectivités territoriales s'emploient à apporter leur soutien aux premières victimes de la crise. C'est dans ce contexte, bien loin des réalités sociales de nos territoires et de l'attente des Françaises et des Français, que le Président de la République lance une réforme de l'organisation territoriale de notre Pays.**

Le formidable mouvement de décentralisation de 1983 a permis en France de réelles avancées qui ont bien souvent abouti à construire une action publique plus efficace, plus réactive et plus respectueuse des deniers publics. L'exemple le plus clair reste sans aucun doute la décentralisation aux Régions de la gestion des lycées, pour laquelle notre Région consacre 7 fois plus de moyens que l'Etat y consacrait quand il en avait la charge. Cette appréciation vaut aussi pour le transport express régional.

Les collectivités régionales sont ainsi unanimement reconnues sur cette compétence majeure qui concourt à faire que 73% des investissements publics en France sont aujourd'hui réalisés par les collectivités territoriales. Le fait régional est aujourd'hui une réalité quotidienne pour les habitants : transports express régionaux, lycées, formation professionnelle, aménagement du territoire, défense des services publics de proximité et des associations remis en cause par des décisions de l'Etat. La Région Centre est présente dans de nombreux domaines, en tous points du territoire.

La proximité de l'échelon régional avec les forces vives et les habitants de son territoire est croissante et s'illustre aujourd'hui par une réactivité des Régions dans la mise en place des

politiques publiques dont elles ont la charge.

La construction récente, en seulement 13 mois, d'un Institut des Formations Paramédicales (IFPM) à Orléans démontre la capacité de notre Région à s'adapter à des besoins pour lesquels l'Etat n'avait jusqu'alors apporté aucune réponse.

**Alors qu'aujourd'hui le Président de la République veut imposer dans l'urgence sa réforme, nous, élus régionaux, souhaitons apporter nos propositions pour une décentralisation plus aboutie et ambitieuse.**

## **1. Réformer l'Etat**

### **Nous voulons un Etat stratégique et regroupé sur ses compétences :**

- qui assume pleinement et totalement ses missions régaliennes (Justice, Sécurité, affaires étrangères, les relations européennes)
- qui finance, définit les grandes priorités nationales (Education, Recherche et Emploi) et prépare l'avenir mais n'empiète pas sur les compétences des collectivités locales et leur assure la capacité pleine de les mettre en œuvre.
- qui garantisse la solidarité nationale (hôpitaux, sécurité sociale, logement social) et territoriale en augmentant massivement les péréquations financières qui sont aujourd'hui source d'inégalité territoriale.

### **Nous demandons que l'Etat :**

- **Supprime les doublons entre ses services et ceux des Régions pour plus de clarté et d'efficacité dans l'action publique.**
- **Substitue à une mise en concurrence systématique des territoires, une véritable politique d'aménagement du territoire,**
- **Cesse la recentralisation des actions pourtant déléguées aux collectivités** comme cela a été fait depuis 2004, en contradiction totale avec les intentions affichées par la loi constitutionnelle de 2003, à l'instar de ce que l'on constate sur la formation professionnelle.
- **S'interdit la sollicitation continue des collectivités pour le financement de ses propres compétences.** A titre d'exemple, l'Etat ne peut, d'un côté, demander aux collectivités de s'occuper seules des modes de transports dans les territoires (transports scolaires, TER, routes nationales, etc.) et continuer à leur demander de financer les lignes ferroviaires à grande vitesse qui sont de sa compétence.

## 2. Clarifier les compétences des Régions et oser une décentralisation aboutie et ambitieuse, pour encore plus d'efficacité et de proximité dans l'action.

- **des blocs de compétences** existent déjà, même s'ils ne sont pas reconnus par la loi : la quasi totalité des budgets des Régions va aux transports, à la formation professionnelle, aux lycées, à la recherche et au développement économique. Il est d'une impérieuse nécessité que la loi reconnaisse ces blocs de compétences, en supprimant les doublons avec l'Etat.

En outre, il nous faut aller plus loin dans le processus de décentralisation.

**Nous, élus régionaux, proposons que des compétences pleines et entières soient confiées aux Régions pour ce qui concerne les politiques publiques des transports express régionaux, de l'éducation (élaboration de la carte des formations) et de la formation professionnelle.**

Pour cela, les collectivités doivent désormais détenir le pouvoir réglementaire correspondant aux modalités d'application de leurs compétences. Trop souvent, les collectivités territoriales subissent les décisions unilatérales prises par le gouvernement pour des compétences dont elles assument seules l'entière responsabilité. Le sort fait actuellement à l'AFPA est criant de vérité en la matière.

- **Les compétences partagées** (10 à 20 % des budgets des Régions) concernent principalement la culture, le sport, les loisirs, le tourisme, l'environnement, ainsi qu'une partie du développement économique et des aides aux communes pour financer leurs équipements. Pour ces compétences partagées nous proposons qu'**un chef de file soit désigné, principal cofinanceur du projet** ou des compétences concernées.

Dès lors que le chef de file sera clairement désigné, celui-ci pourra, en toute liberté, conventionner avec les autres collectivités volontaires.

**Dans ce cadre, nous, élus régionaux, souhaitons qu'une réflexion s'engage pour ce qui s'agit notamment des politiques publiques en faveur de l'environnement, du sport, du tourisme, et de la culture.**

**Réunis à Orléans en session plénière extraordinaire, nous, élus régionaux :**

- **réaffirmons notre volonté d'une décentralisation aboutie qui garantisse plus d'égalité, d'efficacité et de capillarité dans la conduite de l'action publique,**
- **souhaitons que la réforme des collectivités soit accompagnée d'une réforme en profondeur des services de l'Etat en région,**
- **demandons que les compétences des collectivités territoriales françaises soient clarifiées,**
- **revendiquons la mise en place d'une réelle autonomie fiscale afin de garantir le principe constitutionnel de libre administration des collectivités,**
- **demandons à ce que toute modification de la délimitation et de l'organisation actuelle des territoires de notre Pays fasse l'objet d'un véritable débat démocratique rassemblant les élus locaux et la population de nos territoires et soit conclue par des référendums locaux,**
- **affirmons notre totale détermination pour que les Conseils régionaux soient élus comme actuellement directement au suffrage universel par les habitants de la région dans le cadre d'un scrutin de liste assurant la parité et la représentation proportionnelle des partis politiques ; et nous refusons toute modification du calendrier à seulement quelques mois des élections régionales.**